

Ecrit par le 3 juillet 2026

Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires : « Des professionnels du traitement des difficultés des entreprises »



Après deux ans passés à la présidence du Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires (CNAJMJ), [François Desprat](#) revient sur son mandat, marqué par un record de défaillances.

Mandataire judiciaire à Bourg-en-Bresse, vous avez présidé depuis 2024, le Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires (CNAJMJ), avant de passer la main, le 8 janvier dernier, à Florence Tulier-Polge, administratrice judiciaire. Vous voilà président d'honneur, quel bilan tirez-vous de ces deux années ?

« Chaque mandat présente des situations plus ou moins faciles à gérer. Mon prédécesseur avait dû faire face à la crise sanitaire, marquée par une baisse d'activité de 50% pour les études des mandataires et administrateurs judiciaires. Le mien s'est déroulé dans le contexte d'un nombre de défaillances record,

Ecrit par le 3 juillet 2026

alors que nous commençons à sortir, dès 2024, de l'effet de rattrapage de la pandémie. La norme est de l'ordre de 50 000 à 55 000 défaillances par an. En 2024, nous en avons compté 65 000 et en 2025, 68 000, dont 45 000 liquidations judiciaires directes. Un chiffre jamais atteint. »

Qu'est-ce qui vous fait dire que nous ne sommes plus dans le rattrapage de la crise sanitaire ?

« Les assignations de l'Urssaf ont été stoppées pendant plus de trois ans pour ne reprendre qu'en 2023. Nous étions encore un peu dans l'effet de rattrapage en 2024, mais en 2025, on retrouve des explications conjoncturelles et structurelles plus habituelles des difficultés. »

Sur quelles données s'appuient vos statistiques ?

« Le CNAJMJ a depuis 15 ans, un observatoire économique dont les chiffres sont extraits des logiciels métier de chaque professionnel de notre secteur. Les entreprises, le type de procédure, la situation géographique, le nombre de salariés... Ce sont des données très précises sur toutes les défaillances, qu'elles soient gérées par le Tribunal de commerce ou par le Tribunal judiciaire, chargé des SCI, des associations, des entreprises agricoles et des professions libérales. On peut en extraire tout ce que l'on veut. »

« L'un des atouts de cet observatoire est que nous disposons des chiffres de la prévention, dont les procédures sont confidentielles. De fait, nous sommes les seuls à les avoir. Cet outil nous donne une visibilité très positive. Nos chiffres sont repris par tous les grands médias économiques. Aussi, nous avons travaillé, au cours de mon mandat, à l'améliorer. Nous l'avons confié à des chercheurs qui produisent des études à partir de nos statistiques, notamment sur les ressorts des défaillances. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



Crédit : DR

Que vous inspire ce niveau de défaillances ?

« D'abord, ramené au nombre total d'entreprise, le taux de défaillances ne s'élève qu'à 0,7 %. Ensuite, 94 % des dossiers concernent des entreprises de zéro à dix salariés donc représentent un impact limité sur l'emploi. Enfin, si ces 68 000 défaillances impliquent 202 000 salariés, on arrive en général, à sauver deux tiers des postes. Nous constatons par ailleurs, et c'est positif, une augmentation des procédures de prévention : de 5 802 en 2019 à 7 323 en 2022, puis 9 000 et 9 100 en 2024 et 2025. Le message que martèlent depuis des années, les professionnels du droit et du chiffre, commence à passer. Parmi les forces de ces procédures, mandat ad hoc et conciliation, figure la confidentialité. Elle évite que les fournisseurs cessent leur concours, que les clients se détournent de l'entreprise et que les salariés la quittent. Vient ensuite la souplesse. La prévention est laissée à la main du Tribunal de commerce et se révèle moins contraignante que les procédures collectives. Enfin, nos professionnels jouent un rôle prépondérant. Ils sont à même d'orienter les dirigeants vers la solution la plus adaptée à leurs difficultés. Et puis, ils ont leurs compétences de négociation, un rôle de médiation entre l'entreprise et son

Ecrit par le 3 juillet 2026

créancier. »

Le CNAJMJ

Le Conseil national rassemble 510 professionnels, 174 administrateurs judiciaires et 336 mandataires judiciaires. Une différence qui s'explique par le rôle des uns et des autres. Les administrateurs n'interviennent que sur les sauvegardes et les redressements judiciaires, obligatoirement pour les entreprises de plus de 20 personnes ou de plus de 3 M€ de chiffre d'affaires. En dessous, leur désignation est facultative pour le Tribunal. Les mandataires interviennent dans tous les autres cas, avec une part importante de leur activité liée à la gestion des liquidations judiciaires.

Quelles ont été, selon vous, les réussites de ce mandat ?

« Nous avons conclu, le 25 juin 2024, un pacte d'avenir avec les AGS, qui a mis un terme à cinq ans de conflit. Il était très important pour toute la profession, de rétablir la paix. Cet organisme de garanti des salaires existe depuis 50 ans. Il permet d'acquitter les payes et les indemnités aux personnels touchés par les défaillances. Nous ne saurions plus nous en passer. En 2025, 2,3 milliards d'euros ont été versés, financés aux deux tiers sur les cotisations patronales (à hauteur de 0,25 % des salaires bruts) et, pour le tiers restant, sur les sommes récupérées dans le cadre des procédures, environ 650 M€ chaque année. Dans le cadre de ce pacte, des groupes de travail ont notamment été créés, afin d'établir un guide de bonnes pratiques entre AGS et professionnels. »

« Par ailleurs, le Gouvernement nous avait confiés, fin 2023, le soin de créer une plateforme numérique de déclaration des créances. Il fallait pour cela, un cahier des charges précis, établir nos besoins techniques, juridiques et financiers. Ces deux ans ont été mis à profit pour préparer ces éléments. Nous avons notamment travaillé avec le ministère de la Justice, pour faire évoluer les décrets et autoriser le fonctionnement de cette plateforme. Nous devions aussi trouver un modèle économique pour cet outil dont les créances ne seront que la porte d'entrée. Différentes solutions ont été envisagées dont l'une ou l'autre doit être mise en œuvre cette année. »

« Enfin, nous avons voulu faire du Conseil national une référence pour le monde économique. J'ai donc rencontré le Burgien Patrick Martin, président du Medef, participé à la Ref 2025 et aux Rencontres économiques d'Aix. L'objectif est de donner à la profession une visibilité, la faire apparaître pour ce qu'elle est : un acteur incontournable du traitement des difficultés des entreprises. Être à leur chevet exige une excellence dans l'exercice de nos métiers car les enjeux financiers sont importants. »

« Mon ressenti général est que ces deux ans ont été très intenses. D'autant qu'il a fallu mener de front, la gestion du CNAJMJ, qui compte 7 salariés, et ma propre entreprise qui en emploie 21, entre Bourg-en-Bresse, Annecy et Thonon-les-Bains. J'en sors sans doute meilleur, en tout cas avec une vision d'ensemble de la profession. »

Sébastien Jacquart, Eco de l'Ain pour Réso Hebdo Eco

Bio express

Octobre 1968 : Naissance à Villefranche-sur-Saône

Juillet 1997 : Mandataire judiciaire à Bourg-en-Bresse

2008-2011 : Membre du bureau du Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires

Ecrit par le 3 juillet 2026

judiciaires (CNAJMJ), sous la présidence de Me Vincent Gladel
2020-2023 : À nouveau membre du bureau du CNAJMJ, dont deux ans comme vice-président de Frédéric Abitbol (2022-2023)
2024-2026 : Président du CNAJMJ
2026 : Président d'honneur

Grève liée à la réforme des retraites Quelles conséquences pour les salariés, grévistes ou non ?



De nombreux salariés pourraient être tentés de prendre part à la journée nationale de grève contre la réforme des retraites ce mardi 7 mars. Quelles possibilités ont-ils de le faire ? Y a-t-il

Ecrit par le 3 juillet 2026

forcément une perte de salaire ? Les représentants du personnel peuvent-ils poser des heures de délégation ? Quid des salariés non-grévistes qui rencontreraient des difficultés pour venir travailler ? Le point avec Anne-Lise Castell, juriste aux [Editions Tissot](#) (éditeur spécialiste du droit social).

Qui peut faire grève ?

Pour ne pas justifier de sanctions contre les grévistes, la grève doit :

- consister en une interruption collective du travail. Il n'est pas nécessaire que tous les salariés ou la majorité des salariés de l'entreprise y participent mais il en faut au moins 2. Par exception, un salarié interrompant seul le travail pour obéir à un mot d'ordre de grève nationale reste protégé par le droit de grève ;
- entraîner une cessation totale du travail. La grève perlée ou du zèle est une forme illégale d'exercice du droit de grève ;
- être fondée par des revendications professionnelles.

La grève contre la réforme des retraites remplit bien ces 3 conditions. Les salariés qui décideraient de faire grève ne peuvent donc pas être sanctionnés.

Quelles conséquences sur le salaire pour les grévistes ?

Les salariés du secteur privé souhaitant faire grève n'ont pas à informer leur employeur de leur intention, contrairement à ceux du secteur public. L'employeur doit, en revanche, avoir connaissance des revendications au moment de l'arrêt de travail.

En principe, rien n'oblige l'employeur à maintenir le salaire du personnel en grève puisque le contrat de travail est suspendu. Il peut donc opérer une retenue sur salaire correspondante à la durée de l'absence pour grève, qualifiée sur le bulletin de salaire d'« absence non rémunérée ». Toutefois, la perte de salaire subie par les salariés grévistes est parfois compensée par l'employeur dans le cadre d'un accord de fin de grève ou dès lors que l'employeur a commis un manquement grave et délibéré.

Le cas particulier des représentants du personnel et des heures de délégation : La grève ne suspend pas leur mandat. Les élus du CSE ont donc la possibilité légale de poser des heures de délégation pendant le temps de grève, ce qui entraîne un maintien de leur rémunération.

Le salarié non-gréviste empêché d'accéder à son lieu de travail à cause des transports est-il rémunéré ?

Un salarié absent ou en retard en raison de la grève des transports ne commet pas une faute. L'employeur ne peut donc pas le sanctionner. Le salarié doit toutefois l'informer de son absence.

L'employeur n'est pas tenu au paiement des heures d'absence, sauf dispositions particulières de la convention collective ou du règlement intérieur. Mais d'autres solutions peuvent être envisagées pour les salariés empêchés par une grève :

Écrit par le 3 juillet 2026

- L'employeur peut mettre en place un covoiturage, ou organiser lui-même le transport de ses salariés par un système de navette, par exemple,
- Il peut également s'arranger avec ses salariés en faisant récupérer les heures perdues en partant un peu plus tard le soir,
- Le salarié peut aussi choisir de poser un jour de congé payé ou un jour de RTT,
- Il est enfin possible d'avoir recours au télétravail pour les salariés dont le domicile est équipé (ordinateur, connexion internet), et dont les missions le permettent selon l'accord collectif ou la charte sur le télétravail. A défaut, un simple accord formalisé par tout moyen avec le salarié suffit.

Compte tenu de l'annonce par les syndicats du calendrier de grève, l'employeur pourra aussi anticiper les difficultés de déplacement des salariés (rendez-vous extérieur, déplacement professionnel, formation, etc.) et les décaler.

Par **Anne-Lise Castell**, juriste aux **Éditions Tissot** pour **RésoheβδοEco** - **www.reso-hebdo-eco.com**



Anne-Lise Castell, juriste aux **Éditions Tissot**

Index d'égalité professionnelle : Les évolutions 2023



Il ne reste que quelques semaines aux entreprises d'au moins 50 salariés pour publier leur index d'égalité professionnelle, le 1er mars 2023. Et ce, même si elles ont publié des mesures de correction ou des objectifs de progression au 1er septembre 2022. Comment calculer et publier correctement l'index ? Les réponses d'Anne-Lise Castell, juriste aux Editions Tissot spécialisées en droit social.

Une obligation d'information renforcée

Les entreprises d'au moins 50 salariés doivent mesurer les écarts de rémunération entre femmes et hommes à partir de 4 ou 5 indicateurs (selon l'effectif).

Elles ont ensuite l'obligation de publier la note globale de l'index et la note obtenue à chacun des

Ecrit par le 3 juillet 2026

indicateurs sur le site internet de l'entreprise :

- au plus tard le 1er mars de chaque année, les notes doivent rester visibles jusqu'à la publication des résultats l'année suivante.
- de manière visible et lisible, par exemple, sur la page d'accueil ou dans une rubrique facilement identifiable et accessible en deux ou trois clics.
- par tout moyen (courrier papier ou électronique, affichage, etc.) si l'entreprise ne dispose pas d'un site internet. Attention une publication sur un intranet n'est pas suffisante !

Mais aussi de les communiquer à l'administration - via le site Index Egapro du ministère du Travail et au CSE via la Base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE). Si le niveau de résultat obtenu est inférieur à 75 points, les entreprises doivent mettre en œuvre des mesures de correction et, le cas échéant, de rattrapage salarial dans un délai de 3 ans.

En 2023, l'administration devra également être informée au plus tard le 1er mars :

- des mesures de correction envisagées ou déjà mises en œuvre (score inférieur à 75 points) ;
- des objectifs de progression de chacun des indicateurs (score inférieur à 85 points) ;
- ainsi que les modalités de publication de ces mesures et de ces objectifs.

Les cas particuliers des indicateurs incalculables...

Lorsqu'il est impossible de calculer la note globale (le nombre maximal de points pouvant être obtenu est de toute façon inférieur à 75), elle n'a pas à être publiée sur le site Internet. Il en va de même si un indicateur n'est pas calculable. Il faut dans ce cas préciser au CSE pourquoi il n'a pas pu être calculé.

Quelles sont les sanctions encourues ?

L'entreprise qui ne respecte pas ses obligations s'expose à un panel de sanctions, civiles ou pénales. Le défaut de publication au 1er mars 2023, des informations relatives aux écarts de rémunération ou de définition de mesures de correction, entraîne dans un premier temps une mise en demeure de l'inspection du travail d'y remédier dans un délai minimum d'un mois. L'entreprise doit alors prouver qu'elle respecte ses obligations ou justifier de sa défaillance, au risque d'essuyer une pénalité qui peut atteindre au maximum 1 % des rémunérations et gains versés aux travailleurs au cours des périodes au titre desquelles l'entreprise ne respecte pas l'une des obligations sur l'égalité professionnelle.

Le défaut de visibilité et de lisibilité des résultats entraîne, lui aussi, une pénalité financière allant jusqu'à 1 % de la masse salariale annuelle. Une pénalité spécifique s'applique également en cas de résultat insuffisant pendant 3 années consécutives.

Enfin, si les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et les actions mises en œuvre pour les supprimer n'ont pas été mis à disposition des élus (via la BDESE), un délit d'entrave peut être reconnu (7 500€ d'amende).

Face à ce casse-tête, des offres en ligne existent pour agir vite, éviter les erreurs et fiabiliser le calcul.

Par [Anne-Lise Castell](#), juriste aux [Éditions Tissot](#) pour [RésohebdEco](#) - www.reso-hebdo-eco.com

Ecrit par le 3 juillet 2026



Anne-Lise Castell, juriste aux Editions Tissot.

Nîmes, un musée à ciel ouvert avec le pass Romanité

Ecrit par le 3 juillet 2026



Arènes, musée, Maison Carrée, Tour Magne..., Nîmes regorge de monuments historiques. Pour faciliter leur découverte et les rendre accessibles au plus grand nombre, la municipalité a lancé le Pass Romanité. Un ticket unique permettant d'accéder à l'ensemble du patrimoine historique de la capitale gardoise. De quoi flâner dans la ville comme dans un musée. Immersion.

Au détour de chaque rue Nîmes dévoile un peu plus de son patrimoine. Des petits bouts d'histoire précieusement conservés et qui font de la cité un incontournable des amateurs de l'époque romaine et bien plus encore...

La municipalité a mis en place le Pass Romanité. Un ticket unique donnant accès à quatre grands lieux renfermant des bribes de l'histoire locale, française mais aussi européenne. 17 euros, c'est le prix à payer pour s'octroyer le droit de réaliser un voyage dans le temps à travers les monuments nîmois. Un prix qui constitue une remise de 20% par rapport à l'achat de billets d'entrée dans chacun des monuments.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Le Musée de la Romanité. Crédit : musée de la Romanité

Le musée de la Romanité pour comprendre les origines de Nîmes

Pourquoi ne pas commencer par le Musée de la Romanité ? Ce dernier renferme 25 siècles d'histoires à travers 5000 œuvres exceptionnelles. Afin de rendre la visite la plus immersive possible, de nombreux dispositifs multimédia permettent de découvrir la richesse des œuvres antiques retrouvées dans les sous-sols de Nîmes et comprendre l'influence de la romanité sur le territoire. Les origines de Nîmes sont ici évoquées, allant de l'époque gauloise à celle contemporaine. De quoi découvrir l'influence de la romanité au fil des siècles.

La visite démarre par les vestiges d'un fronton monumental qui orne l'atrium central du musée. Par la suite, l'escalier à double révolution entraîne le visiteur jusqu'au cœur de la vie quotidienne romaine, à la découverte de la ville et de ses habitants il y a près de 2 000 ans.

Ecrit par le 3 juillet 2026



: Les Arènes de Nîmes, amphithéâtre le mieux conservé du monde romain. Crédit : Arènes de Nîmes

Les Arènes, l'emblème de la ville

Incontournable de la ville de Nîmes, le Pass Romanité donne également accès aux Arènes. Ce monument emblématique est l'amphithéâtre le mieux conservé du monde romain. Au cœur de la vie nîmoise, il accueille encore aujourd'hui de nombreuses manifestations, dont des concerts tout au long de l'été. La construction de l'édifice date de 90 après J-C. Sa fonction première était déjà à l'époque tournée vers le divertissement de la population avant qu'il ne devienne par la suite un refuge pour la population afin de faire face aux invasions.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Des visites autoguidées sont disponibles en son sein ainsi que des alcôves multimédias consacrés à l'histoire de la taumachie ou encore des gladiateurs.



La Maison Carrée, candidate à l'Unesco. Crédit : Antoine Jézéquel

La Maison Carrée, candidate à l'UNESCO

La Maison Carrée, dont la construction démarre en 25 avant JC sous le règne de Philippe Auguste, et ne s'achèvera qu'en l'an 14 (après JC), est un temple romain destiné au culte impérial du temps d'Auguste. L'édifice vient de rouvrir ses portes après 9 mois de fermeture pour rénovation et présente une nouvelle scénographie. La Maison Carrée est actuellement candidate pour son inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Une réponse attendue en juillet 2023 qui viendrait mettre en lumière ce joyau de la Rome Antique, présenté comme « le cœur battant de Nîmes. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



La Tour Magne sur les hauteurs de la ville. Crédit : Arènes de Nîmes

La Tour Magne pour prendre de la hauteur

La Tour Magne est la plus haute et la plus prestigieuse tour de l'enceinte romaine. Sa hauteur n'a fait que varier au fil du temps, passant initialement de 18 à 36 mètres. Elle fait aujourd'hui 32 mètres et offre un panorama unique sur la ville. Pour s'y rendre, il faut traverser les jardins de la Fontaine, autre haut lieu de la vie nîmoise. La Tour Magne est classée au titre des monuments historiques depuis 1840. De quoi prendre un peu de hauteur sur l'histoire de la Cité gardoise.

Après une journée de visite, rien de mieux que de prendre la route et aller se rafraîchir dans les gorges du Gardon. De quoi apercevoir le Pont du Gard et continuer un peu ce voyage à travers l'histoire...

Informations pratiques : Pass Romanité : Billet valable 3 jours à partir de la date d'achat. Un seul billet à

Ecrit par le 3 juillet 2026

acheter dans n'importe lequel des quatre sites et qui permet de bénéficier d'un accès coupe-file au Musée de la Romanité et aux Arènes. 17 euros en tarif plein, 13€ (réduit, sous conditions), 9€ (7/17 ans). Forfait famille (2 adultes + 2 enfants 7/17 ans) : 48€.

Antoine Jézéquel du Réveil du midi pour [Réso Hebdo Eco](#)



Prolongez l'été avec un Vaucluse plus vrai que nature

Ecrit par le 3 juillet 2026



Destination culturelle, patrimoniale et gastronomique déjà mondialement reconnue, le Vaucluse s'affirme aussi comme une destinations 'nature' tendance de l'Hexagone. Un véritable plébiscite pour ce département alliant grands espaces et pratique des loisirs de plein air. [Découverte de ce Vaucluse](#) encore plus séduisant alors que l'automne arrive.

Pour beaucoup, le Vaucluse est avant tout une terre d'Histoire avec ses nombreux sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco : le Palais des Papes, le célèbre pont Saint-Bénézet où l'on y danse tous en rond, les 4,33 km de remparts d'Avignon ainsi que le Théâtre antique et l'Arc de triomphe d'Orange. C'est aussi une terre de culture avec le Festival d'Avignon, le plus grand festival de théâtre francophone de la planète (plus de 1 600 spectacles lors de l'édition 2022), ou bien encore les Chorégies d'Orange, le plus ancien festival lyrique du monde créé en 1869. C'est encore une terre de gastronomie et d'art de vivre (8 crus des Côtes-du-Rhône dont l'emblématique Châteauneuf-du-Pape), près d'une vingtaine de tables étoilées et l'un des premiers producteurs agricoles de cerises, melons, truffes, fraises, raisins de table, figues, pommes, poires... produits sous toutes formes de labels garantissant leur qualité (AOP, IGP, Bio, AOC).

Mais le Vaucluse, a toujours été aussi un département 'nature' que les Français découvrent - ou

Ecrit par le 3 juillet 2026

redécouvrent - à nouveau. Loin des dérives du tourisme de masse, ce territoire est ainsi la destination verte ayant enregistré les plus fortes demandes en France parmi les grandes plateformes de réservation en ligne sur internet depuis les vacances de Pâques. Tout cela grâce à une offre à taille humaine respectueuse de son environnement.



Le Vaucluse offre 3 000 km de sentiers de randonnées balisés sur les contreforts du Ventoux mais aussi au cœur des vignes, des champs de lavandes et des plus beaux villages de France. ©Thomas O'Brien-VPA

A pied ou à vélo mais toujours à taille humaine

À tout seigneur, tout honneur : le Ventoux - et son nouveau Parc naturel régional - illustre cette offre nature. Que ce soit sur ses flancs ou sur ses routes, le géant de Provence a de quoi satisfaire les amateurs de grand air. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si plus de 155 000 cyclistes ont gravi l'an dernier ses 1910 mètres, soit 35 000 de plus que l'année précédente. Que les moins aguerris se rassurent il existe plus de 40 circuits balisés pour arpenter le Vaucluse à vélo, en VTT ou en vélo à assistance électrique. Le tout adossé au réseau 'La Provence à vélo' (www.provence-a-velo.fr) qui regroupe plus de 400 professionnels (location, transport, accompagnement, mais aussi hébergement et restauration) afin

Ecrit par le 3 juillet 2026

de réserver le meilleur accueil à ces visiteurs à deux roues.

Même philosophie, pour les randonneurs qui arpentent les chemins de Vaucluse. Entre balades au cœur des vignobles, des champs de lavandes et découverte des villages, dont 7 figurent parmi les 168 plus beaux villages de France, le Vaucluse offre 3 000 km de sentiers balisés au sein d'une soixantaine de circuits de différentes difficultés.

Après l'effort, le réconfort

Au final, que ce soit sur les contreforts du Luberon, les forêts des Monts de Vaucluse ou au bord des rivières s'écoulant de Fontaine-de-Vaucluse jusqu'à la plaine des Sorgues, les amoureux de la nature pourront se 'requinquer' grâce à une très large offre œnotouristique. En Vaucluse, quoique l'on fasse, les bons vins comme les bonnes tables ne sont jamais très loin.

[Laurent Garcia](#) de [l'Echo du Mardi](#) pour [Réso Hebdo Eco](#)



©Thomas O'Brien-VPA

Télévacances : Et si on restait ?

Ecrit par le 3 juillet 2026

« Avant je disais que je travaillais à Paris et que je passais mes week-ends dans le Luberon, nous expliquait un grand producteur audiovisuel français. Aujourd’hui, je dis que j’habite en Vaucluse et que je ‘monte’ à Paris 3 ou 4 jours par semaine pour mes activités. »

Comme lui, ils sont de plus en plus nombreux à avoir choisi le Vaucluse pour s’y installer. Un besoin de nature ayant déjà débuté avant le Covid mais que la crise sanitaire n’a fait que renforcer. Il faut dire que le Conseil départemental de Vaucluse a eu la bonne idée d’accélérer le déploiement du réseau de fibre optique sur son territoire. Ainsi, depuis fin 2021, la zone d’intervention publique est désormais couverte à 100%, avec 10 ans d’avance, par le réseau Très haut débit (THD) faisant du Vaucluse le département de la Région Sud le plus avancé en la matière et l’un des plus en pointe au niveau national. De quoi inciter de nombreux visiteurs à envisager une installation pérenne pour améliorer leur qualité de vie. Le tout à 2h40 de Paris ou 1h de Lyon en TGV.

Les infos pratiques

- Les 60 circuits de randonnées pédestres en Vaucluse :
<https://www.provenceguide.com/randonnee-pedestre/offres-100-1.html>
- Le guide des activités de plein air en Vaucluse :
<https://app.avizi.fr/fichiers/preview/5d10df9c858f8/5471-433>
- Le Vaucluse à vélo :
<https://www.provence-a-velo.fr/>
- L’oenotourisme en Vaucluse :
<https://www.provenceguide.com/choisir-ses-activites/vins-et-vignobles/>

Ecrit par le 3 juillet 2026



L'Aven d'Orgnac, un site singulier à vocation plurielle

Ecrit par le 3 juillet 2026



Découvert en Ardèche et exploité depuis la fin des années Trente, labélisé Grand site de France depuis 2004, l'Aven d'Orgnac propose aux visiteurs une multitude d'expériences à vivre en surface comme dans les entrailles de la terre, que ce soit au cœur de la grotte aménagée la plus profonde de France comme au musée de la préhistoire voisin ou au travers les sentiers de randonnées qui serpentent au milieu de la forêt de chênes verts qui tapissent la région.

Descendre en rappel, suspendu à une corde, à travers l'entrée naturelle comme le fit son inventeur, Robert de Joly, en 1935, ou plus simplement, emprunter les 720 marches qui permettent d'atteindre une profondeur de 120 mètres ... Découvrir les secrets cachés de la grotte en parcourant la via-corda qui longe les parois de la plus profonde cavité naturelle aménagée de France ... Déguster (les mardis et jeudis) dans l'intimité des profondeurs les meilleurs crus de la région, précieusement conservés à une cinquantaine de mètres sous terre à une température et à un niveau d'humidité constants ... Faire plus ample connaissance avec nos ancêtres de la préhistoire et s'initier à l'art délicat de tailler des silex, d'allumer un feu en frottant deux brindilles l'une contre l'autre ... Tenter de fabriquer des bijoux ou bien encore de chasser à la sagaie sont quelques unes des nombreuses activités qu'il est possible de vivre sur le site de l'Aven d'Orgnac. Et elles sont loin d'être les seules. Découvrir la faune et la flore locale en empruntant un des nombreux sentiers balisés au cœur de la garrigue et à l'ombre des chênes

Ecrit par le 3 juillet 2026

caractéristiques de ce pays, situé à la frontière de l'Ardèche méridionale et du Gard, est également possible tout comme il est possible de partir à la découverte de la Baume de Ronze, un endroit préservé jadis peuplée par des tribus primitives distant de quelques centaines de mètres, ou bien encore de se lancer dans une chasse au trésor en attendant le soir venu, d'assister, en plein air, à une représentation de Dom Juan, version Molière...



© Frédéric Rolland

Labélisé Grand Site de France depuis 2004 et qualité Tourisme, titulaire de trois étoiles au guide vert Michelin, l'Aven d'Orgnac offre à ses visiteurs une multitude d'expériences à vivre au cœur d'un environnement protégé, préservé, riche en émotions, à commencer par la grotte en elle-même. Véritable chef d'œuvre de la nature, la cavité qui offre une hauteur sous plafond de près de 60 mètres propose en effet une très grande variété de concrétions subtilement mises en valeur par un spectacle son et lumière qui en renforce la majestuosité. Vestiges de temps immémoriaux, palmiers géants, piles d'assiettes, buffets d'orgues, draperies et autres colonnes de calcite se dévoilent sous leurs plus beaux atours et illustrent à merveille 100 millions d'années d'histoire géologique.

Ecrit par le 3 juillet 2026



© Frédéric Rolland

À quelques mètres de la sortie de l'ascenseur qui permet de remonter des froides abîmes (12° en permanence) sans le moindre effort, le musée de la préhistoire offre, lui, un face-à face saisissant avec nos très lointains ancêtres dans une muséographie qui offre aux visiteurs une approche moderne et ludique de la préhistoire via notamment la mise à disposition du public de nombreuses tables tactiles et bornes interactives mais aussi de nombreuses maquettes, matériels et scénettes reconstituées. Les plus hardis auront le loisir de renouer avec des gestes oubliés, ceux pratiqués il y a quelques milliers d'années quand l'homme, prenant conscience de ses capacités, des richesses et des dangers qui l'entouraient, a commencé à vouloir domestiquer, apprivoiser son environnement. Une journée complète n'est pas de trop pour profiter pleinement d'un site qui nous replonge dans nos origines et qui pourtant, est plus que jamais ancré dans l'avenir.

Frédéric Rolland

Ecrit par le 3 juillet 2026



© Frédéric Rolland

Côté pratique

Située à une vingtaine de kilomètres de Vallon Pont d'Arc sur la commune d'Orgnac l'Aven, aux limites de l'Ardèche et du Gard, le site - accessible aux personnes à mobilité réduite, y compris la grotte - est ouvert sans interruption tous les jours du 1^{er} février au 15 novembre et durant les vacances de Noël de 9h30 à 19 heures. Les tarifs - qui englobent la visite guidée de la grotte d'une durée d'une heure, l'accès au musée de la préhistoire et la participation aux différents ateliers thématiques - vont de 14,90€ pour un adulte à 9,90€ pour les 6-14 ans. Compter 11,90€ pour les étudiants, demandeurs d'emploi et familles nombreuses dès trois enfants. Possibilité de pique-niquer et de se restaurer sur place. Parking ombragé et gratuit. Aire de jeux. Plus d'infos et réservation : www.orgnac.com

Ecrit par le 3 juillet 2026



Les trésors du Médoc Atlantique

Ecrit par le 3 juillet 2026



Avec l'été c'est le retour de la rubrique 'Un été en France'. Chaque semaine, nos confrères de Réso Hebdo Eco nous feront découvrir un territoire de France. Pour débiter cette rubrique, c'est [l'Echo Girondins](#) qui s'y colle.

Entre paysages nature, monuments historiques, nouveautés ou encore événements, le territoire médocain s'adresse à tous et va cartonner cette année plus que jamais.

« L'année 2022 s'annonce extraordinaire ». Laurent Peyrondet, président de l'Office de Tourisme Médoc Atlantique et maire de Lacanau, prévoit une saison estivale riche en affluence touristique et en nouveautés dans ce territoire girondin emblématique qui allie terre et mer. Cette destination iodée au goût de l'Atlantique étonne par ses mille visages. D'un paysage à l'autre, le Médoc propose aux touristes une multitude d'atmosphères et d'infrastructures : le plus grand lac naturel d'eau douce de France, 400 km de pistes cyclables, 124 km de plages sauvages, le phare de Cordouan mais aussi des sports nautiques...

Afin de pouvoir profiter de ce territoire riche en nature durablement, le maire de Lacanau voudrait privilégier le tourisme vert. « Il faut qu'on soit prudent pour protéger ce cadre », développe Laurent Peyrondet.

Choisir sa plage en fonction de sa fréquentation

« Après deux ans de Covid, le moment est venu de découvrir de nouvelles choses ». Laurent Peyrondet et Nicolas Jabaudon, directeur de l'Office de Tourisme, ont mis en place, avec leurs partenaires, des

Ecrit par le 3 juillet 2026

nouveautés variés afin de ravir tous types de vacanciers. Le 1^{er} juillet, une nouvelle application concernant la densité des plages sera disponible. Elle permettra de choisir sa plage en fonction de la fréquentation et de la circulation. Les informations seront calculées avec des capteurs au travers du taux de remplissages des parkings.

Le Lacanau Pro, compétition emblématique de surf, reviendra par ailleurs pour sa 41^{ème} édition à Lacanau, du 15 au 21 août.

Un mini-golf des vins à Montalivet

Pour amuser les petits comme les grands, Patrice Laujac a créé en 2021 un nouveau concept : le Mini-Golf des Vins de chez Grapouille. Le principe : un parcours immersif en 18 trous sur le processus de fabrication du vin. Il se réalise aux côtés de la mascotte "Grapouille", une grappe de raisin, qui raconte l'élaboration du vin de sa naissance à sa dégustation. Tout au long du parcours, des énigmes seront à résoudre avec à la clé des surprises pour les plus jeunes, et une dégustation pour les grands qui le souhaitent. Patrice Laujac est ainsi partenaire avec plus de 15 châteaux des alentours. Il indique que pour quatre personnes, il faut prévoir une durée de deux heures. Cette activité originale se trouve à Montalivet. Son créateur a d'ailleurs reçu le trophée de l'accueil 2021 par la CCI Bordeaux Gironde.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Soulac-sur-Mer-©Jean-Emmanuel Jay

Les piscines de Soulac

Au nord de Soulac-sur-Mer, des piscines dites “naturelles” offrent un peu de magie aux visiteurs. Elles n’ont, en réalité, rien de naturel si ce n’est l’eau de mer qui y reste à marée basse. Avec l’érosion marine, l’écosystème était fragilisé. Ainsi, des travaux d’enrochements ont été effectués au début du XXe siècle entre la pointe du Médoc et Soulac-sur-Mer afin de protéger cette dernière de l’avancée des eaux. Le résultat : les fortes vagues de l’océan se cassent sur les digues formant des casiers, ou bacs, mélangeant du sable et de l’eau très calme et plutôt chaude. Une attraction toujours aussi insolite pour le grand public.

Lacanau : la nature au premier plan

Même si la mer avance d’années en années, Lacanau a le charme des stations balnéaires qui ont malgré tout préservé nature et environnement. La commune offre ainsi 16 kilomètres de plage de sable fin, mais compte aussi sur un tourisme plus sauvage avec sa réserve naturelle protégée et un lac aménagé. La Réserve Naturelle de l’Étang de Cousseau compte parmi les sites naturels de Lacanau. Créée en 1976,

Ecrit par le 3 juillet 2026

cette réserve associe des paysages de dunes anciennes, de zones humides et de boisements antérieurs aux plantations du XIXe siècle et héberge aussi de nombreuses espèces d'oiseaux. Elle s'étend sur 900 hectares cachés derrière le cordon dunaire et la forêt de Lacanau. Des visites sont proposées toute l'année afin de découvrir l'évolution de la faune et la flore de cet environnement. Nouveauté 2022 : un cinéma se tiendra en plein-air les 7 et 26 août.



Ecrit par le 3 juillet 2026

Villa Soulac - © Médoc Atlantique

Le Verdon : destination iodée

“Ma terre vient de la mer” : c’est la devise de la commune du Verdon-sur-Mer. Cette dernière fait référence aux eaux de l’Estuaire et de l’océan qui se mêlent. La présence de trois phares et de quatre ports témoigne de ce lien. Les visiteurs pourront découvrir le Port Bloc, d’où partent les bacs pour la traversée “Le Verdon-Royan”. Mais le Verdon est aussi connu pour son port de commerce et d’escale de paquebots. Le vieux Port aux Huîtres est, quant à lui, situé au cœur du village. C’est un ancien port ostréicole pittoresque avec en été des guinguettes et cabanes d’artistes. Port Médoc, port de plaisance moderne et écologique d’où l’on peut partir en promenade en mer ou bien sur l’estuaire, est aussi un point de départ des visites du Phare de Cordouan. Côté Phare : le Phare de Grave est caractérisé par sa tour carrée blanche et ses chaînes d’angle noire. Il possède au sommet une table d’orientation qui permet d’observer les monuments et espaces naturels des alentours. Il dispose également d’un musée. Le Phare Saint-Nicolas, situé sur la dune de la Claire, permet la navigation à l’entrée de la Gironde.

PratiquePlus d’infos : <https://www.medoc-atlantique.com>

Pour répondre au mieux aux demandes des vacanciers, trois numéros de téléphone sont à disposition.

- Pour tout savoir sur les lacs : [0556032101](tel:0556032101)
- Pour tout savoir sur Vendays-Montalivet : [0556093012](tel:0556093012)
- Pour tout savoir sur la pointe : [0556098661](tel:0556098661)

Par [Marie-Amélie Husson](#) et [Vincent Rousset](#) ([Echos Judiciaires Girondins](#) pour [ResoHebdoEco](#) - www.reso-hebdo-eco.com)

Écrit par le 3 juillet 2026



Montpellier : l'hôtel Richer de Belleval, somptueuse alliance de l'art avec la gastronomie et l'hôtellerie de luxe

Ecrit par le 3 juillet 2026



La Fondation d'entreprise GGL Helenis vient de frapper fort en rouvrant au public l'hôtel Richer de Belleval. Rénové, celui-ci abrite désormais un espace d'exposition, un restaurant gastronomique, un restaurant bistronomique et un hôtel Relais & Châteaux 5 étoiles.

Abandonné durant des dizaines d'années, la fondation a fait restaurer l'hôtel Richer de Belleval durant quatre ans par l'Atelier d'architecture Philippe Prost (l'Atelier de Ricou étant chargé de restaurer certains plafonds) et y a installé des œuvres d'art pérennes, sous la direction artistique de Numa Hambursin.

Un peu d'histoire

Niché sur la place de la Canourgue à Montpellier, l'hôtel Richer de Belleval fut érigé au XIII^e siècle. Il fut successivement la propriété de Guilhem VI, seigneur de Montpellier, de Charles de Boulhaco, conseiller à la cour des comptes, puis de Pierre Richer de Belleval, botaniste qui recréa le jardin des Plantes de Montpellier et médecin d'Henri IV. De 1816 à 1975, l'édifice abrita l'hôtel de ville de Montpellier, avant

Ecrit par le 3 juillet 2026

de devenir une antenne du palais de justice jusqu'en 2010, puis d'être laissé à l'abandon.

Un palais aux multiples facettes

L'hôtel Richer de Belleval rénové accueille en son sein un espace d'expositions temporaires de prestige animé par la fondation GGL Helenis (promoteur immobilier). Deux à trois fois par an, des expositions d'illustres artistes contemporains nationaux et internationaux s'y tiendront. Des conférences pourraient également y être organisées. La première exposition temporaire est consacrée à l'Américain Jim Dine, qui a également créé une œuvre en céramique composée de 105 cœurs apposés sur le plafond du hall d'entrée, intitulée 'Faire danser le plafond'.



Le plafond 'Jim Dine'.

Côté gastronomie, des chefs étoilés ont investi le rez-de-chaussée et proposent une trentaine de couverts dans un décor luxueux, aux plafonds restaurés par l'Atelier de Ricou. La clientèle est accueillie par le plafond contemporain 'Prima Materia' réalisé à l'encre par l'artiste montpelliérain Abdelkader Benchamma. Evoquant les 4 éléments - terre, eau, feu, air -, cette œuvre s'étale en majesté sur une voûte.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Le plafond baroque du restaurant gastronomique.

Ecrit par le 3 juillet 2026

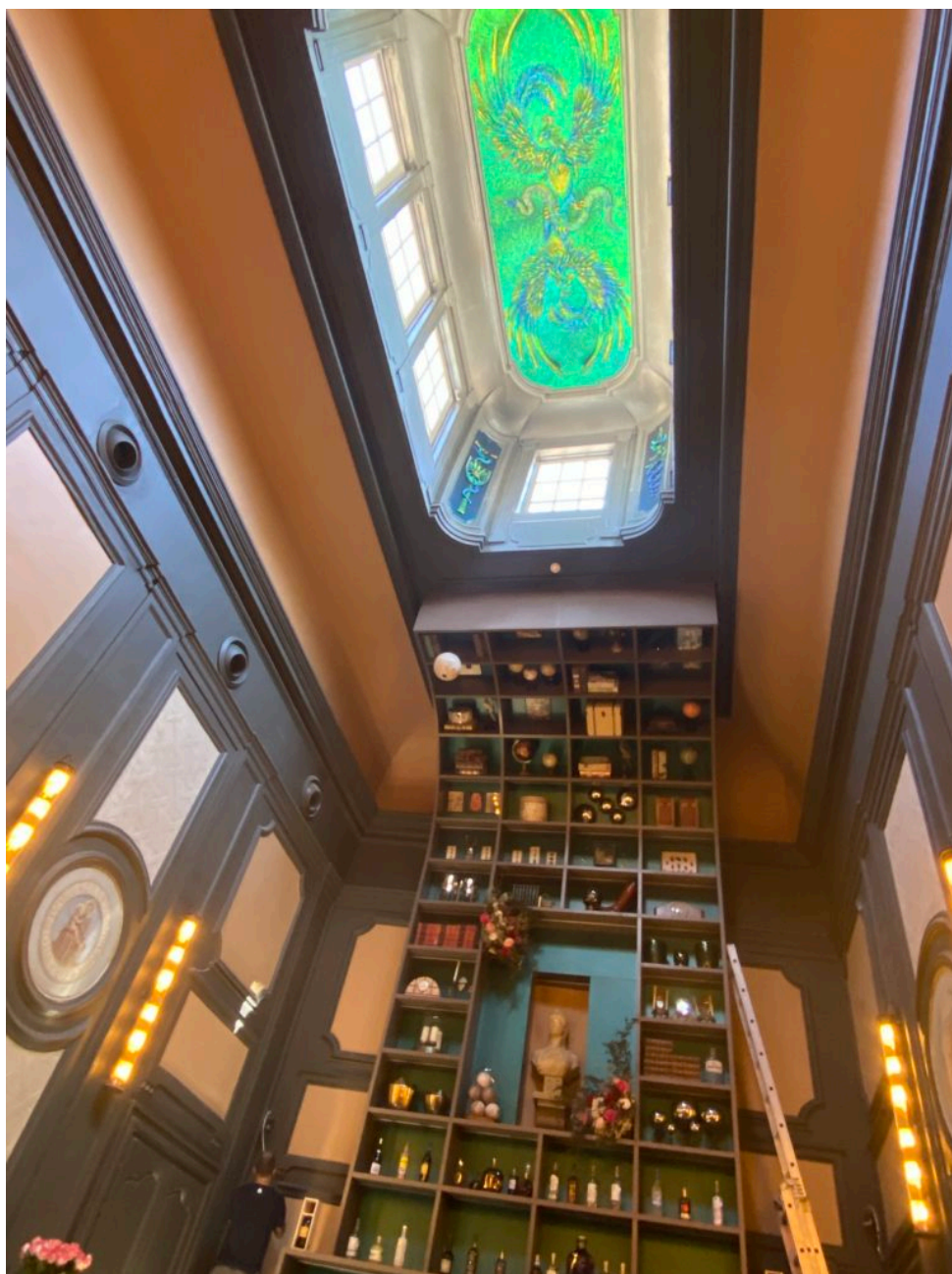


Et celui imaginé par l'artiste montpelliérain Abdelkader Benchamma.

Et l'ancienne salle des mariages, avec son puits de lumière somptueusement enrichi par une œuvre composée de milliers d'élytres de scarabées créée par Jan Fabre, accueille quelques tables à destination bistronomique. Enfin, un hôtel 5 étoiles Relais & Châteaux de 16 chambres et 4 suites décorées par le créateur d'ambiances Christian Collot complète cet ensemble raffiné et de très haut standing.

« L'art de l'émotion » prôné par le directeur artistique Numa Hambursin est pleinement à l'œuvre dans de nombreux points de la bâtisse, et s'harmonise superbement avec l'architecture. Le pari d'inscrire les œuvres pérennes dans l'histoire de cet édifice est tenu. Visite des lieux...

Ecrit par le 3 juillet 2026



L'Hommage à un esprit libre, de Jan Fabre, est sans doute l'œuvre la plus spectaculaire de l'hôtel. Située dans le lanternon, véritable puits de lumière du salon à l'italienne, elle retrace en relief l'histoire de Montpellier. Son panneau principal, serti de milliers d'élytres de scarabées aux reflets chatoyants, représente deux immenses phœnix tenant un serpent dans leurs serres. Il symbolise la renaissance de Montpellier après une longue période de peste, mais aussi la renaissance de l'hôtel Richer de Belleval. Les quatre autres panneaux symbolisent respectivement la médecine, l'histoire de Montpellier, l'ancienne destination du lieu, qui servait de salle des mariages, et Guilhem VI, qui fit bâtir l'édifice. Jan Fabre a

Ecrit par le 3 juillet 2026

offre 16 dessins préparatoires à la fondation. Ils sont exposés dans ce salon-bar bistrannique appelé à devenir le lieu « branché » de Montpellier.



Le travail de Marlène Mocquet.

L'hôtel Richer de Belleval croque la pomme avec délice grâce au plafond peint par Marlène Mocquet, agrémenté de hérons sculptés, perchés près des corniches. Une œuvre à regarder avec des jumelles (fournies) tant elle se situe en hauteur, et joliment intitulée Longue-vue. « Marlène Mocquet est l'une des meilleures artistes de sa génération », selon Numa Hamburgsin. Pour créer cette œuvre rappelant l'atmosphère des contes de notre enfance, l'artiste s'est inspirée des planches de botanique de Richer de Belleval, de la faune occitane mais aussi d'un dessert qui a fait les beaux jours des frères Pourcel, la Pink

Ecrit par le 3 juillet 2026

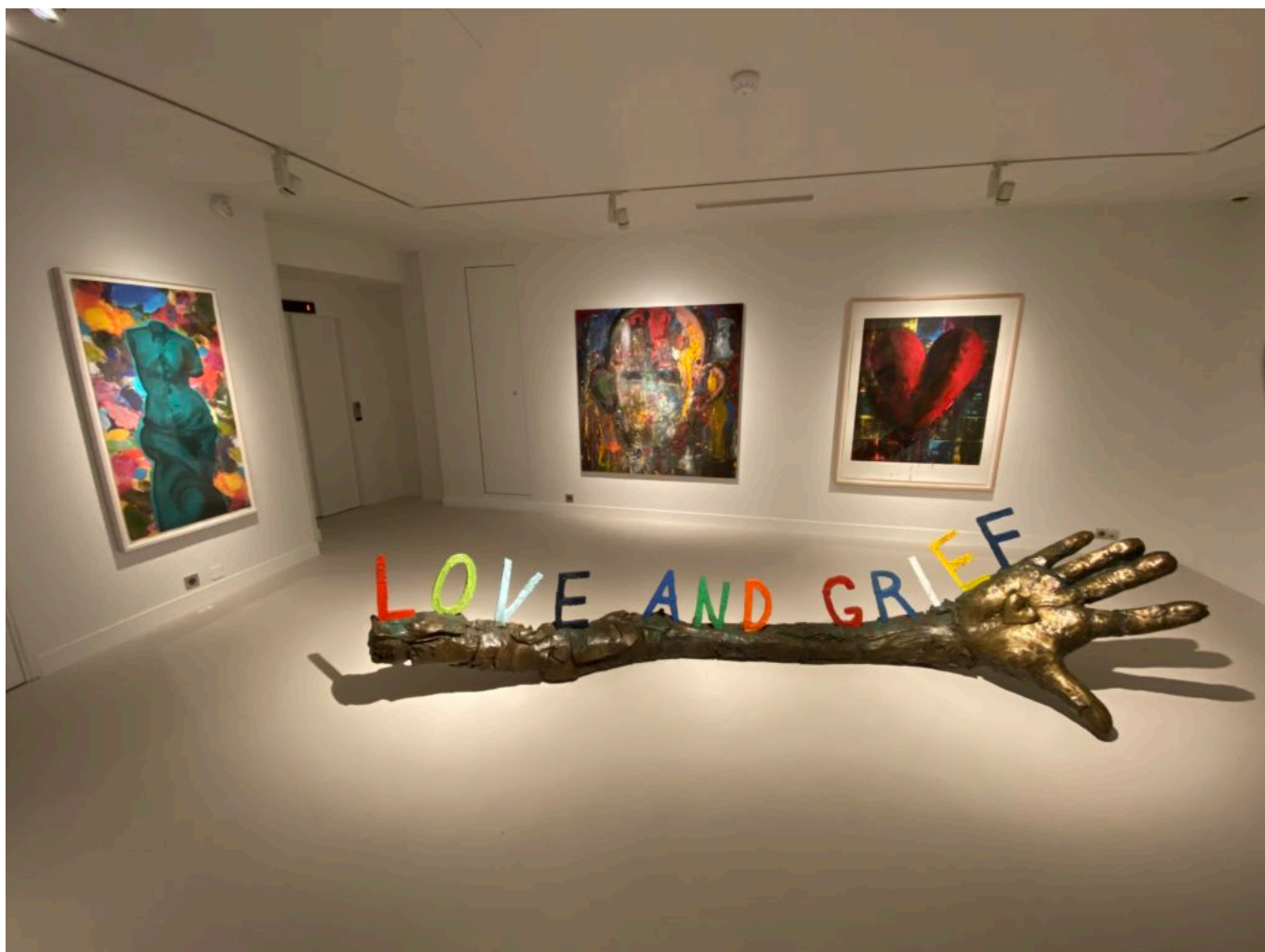
Lady pomme d'amour. Posées sur la corniche, des piles de pommes sculptées sont une grande tentation pour de petits animaux : écureuils, pigeons, colombes... Son œuvre cohabite harmonieusement et joyeusement avec les bustes des César.



Le vestibule revisité par Olympe Racana-Weiler.

Les murs et plafond du boudoir qui relie les chambres de l'hôtel 5 étoiles Relais & Châteaux ont été magnifiés par Olympe Racana-Weiler. Des effets de matière, de all-over mais aussi quelques manques signent la présence de l'artiste peintre trentenaire dans cette œuvre immersive aux couleurs vives, envisagée comme une caverne où l'on trouverait des peintures pariétales. « Chouchou des critiques d'art parisiens, espoir de la peinture française, Olympe Racana-Weiler s'attelle ici à la question de l'abstraction à travers des recherches sur la couleur à l'acrylique et à la bombe », analyse Numa Hambursin.

Ecrit par le 3 juillet 2026



L'exposition consacrée à Jim Dine.

Le patio et sa verrière agrémentée de lustres à l'ancienne mènent à l'espace d'exposition de la fondation GGL Helenis. L'exposition d'ouverture, consacrée à Jim Dine, s'y tient jusqu'au 4 décembre 2021. Agencée par l'artiste lui-même, « elle synthétise une vie de recherche, le parcours de cet artiste jusqu'à son œuvre magistrale, qui figure dans le hall d'entrée », indique Numa Hambursin. On y retrouve le motif récurrent du cœur, mais aussi des Vénus. Des gravures, tableaux et sculptures, comme la superbe Love and grief. Cet artiste fondateur du pop art avec Andy Warhol et Roy Lichtenstein a fait sien le motif du cœur et travaillé sur le néoclassicisme, là où d'autres s'intéressaient à la société de consommation et à la culture pop.

Virginie Moreau pour RésoHebdoEco - © photos : Daniel Croci et Virginie Moreau

<https://www.youtube.com/watch?v=LNxMqLYyzKM>

Infos pratiques

Ecrit par le 3 juillet 2026

Visitez gratuitement la galerie d'art de la fondation GGL Helenis du mardi au samedi de 10h à 12h30 et 14h à 18h30.

Attention, les 5 œuvres d'art (plafonds, vestibule) sont accessibles uniquement dans le cadre de visites guidées payantes.

Le restaurant gastronomique propose des menus allant de 120 à 240€.

Le Bistrot La Canourgue, ouvert 7 jours sur 7, propose pour sa part une offre bistronomique midi et soir dans la cour intérieure et sur la terrasse qui donne sur la place de la Canourgue. Le plat le moins cher est à 22€ (réservation conseillée).

Le tarif des 20 chambres de l'hôtel 5 étoiles Relais & Châteaux s'étale de 280 à 980€ la nuit.

hotel-richerdebelleva.com



Lionel Canesi : « Il faut créer un fonds

Ecrit par le 3 juillet 2026

exceptionnel d'indemnisation pour les chefs d'entreprise »



Le moins que l'on puisse dire, c'est que la crise sanitaire et les difficultés qu'affrontent les chefs d'entreprise ne laissent pas les experts-comptables indifférents. Bien au contraire. Depuis le premier confinement, ils sont en première ligne, aux côtés des entrepreneurs. Au-delà de cet accompagnement au quotidien, [Lionel Canesi](#), le président du [Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables](#), se montre à la fois offensif et inventif pour trouver une issue positive à cette situation totalement inédite. Pour lui, la relance doit être rapide et forte.

Face à une situation sanitaire qui se durcit et suite à l'annonce par le Président de la République du 3ème confinement, quels sont vos conseils ? Comment ressentez-vous les choses pour mieux accompagner les entreprises ?

« Depuis mars 2020, la profession est engagée au plus près des entreprises, à la fois dans le décryptage

Ecrit par le 3 juillet 2026

des aides, dans l'accompagnement, dans le conseil et cette position particulière et privilégiée de vigie de l'économie permet de voir ce qui se passe dans nos PME. Ce tissu de 3 millions de PME est très important et, aujourd'hui, au vu des aides massives qui ont été mises en place par le Gouvernement, je pense qu'on est aussi champions du monde de l'accompagnement des entreprises. Le Gouvernement a déjà beaucoup fait et en ce nouveau confinement, il faut continuer à accompagner les entreprises. Il faut que les entreprises tiennent car il y a une énorme lassitude chez beaucoup de dirigeants de petites entreprises. Elles ont fermé puis rouvert avant une nouvelle fermeture en novembre, il y a eu des couvre-feux et maintenant, on referme. Il faut arriver à sauver ces entreprises et remonter le moral des dirigeants si on veut que demain, il y ait une relance de l'économie et si on veut éviter des dépôts de bilan massifs. Je suis persuadé qu'il n'y en aura pas beaucoup mais à condition qu'on prenne quelques mesures pour accompagner les entreprises. Aujourd'hui, l'oublié principal est le dirigeant, malgré le Fonds de solidarité qui l'aide à payer ses charges, son loyer, son assurance, ses emprunts, à la fin du mois, il ne lui reste rien pour vivre. Il faut que sur ce mois d'avril, il y ait un fonds exceptionnel d'indemnisation du dirigeant, même si c'est 1 500 ou 2 000€, en plus du Fonds de solidarité spécifique aux dirigeants pour l'aider à vivre. Jusqu'à maintenant, sur les activités fermées, le Fonds marche très bien. Le problème, ce sont les activités qui continuent d'être ouvertes et qui perdent du chiffre d'affaires. »

« Permettons aux entreprises qui le souhaitent d'étaler leurs dettes Covid sur 10 ans. »

Ne faudrait-il pas envisager de modifier un peu notre assurance chômage, faire cotiser les professions libérales, les travailleurs indépendants pour créer un fonds qui puisse les indemniser s'ils n'ont pas d'aides ?

« Je suis contre une assurance chômage des travailleurs non-salariés et il n'y a pas de demande pour cela. Il y a des dispositifs facultatifs qui existent mais qui n'ont jamais marché parce qu'il n'y a pas ce besoin. Un entrepreneur qui a un projet d'entreprise, il veut le réaliser, se battre pour et ne pense pas à l'après, au chômage. Aujourd'hui, on est face à une situation particulière et catastrophique de crise sanitaire et, là où un dirigeant qui dépose le bilan assume de le faire parce qu'il n'a pas réussi, n'y est pour rien dans le contexte actuel. Je suis plutôt pour la constitution d'un fonds, à l'instar de celui pour les catastrophes naturelles, qui soit alimenté pour aider les chefs d'entreprise qui allaient bien avant la crise, un fonds qui vienne se substituer à leur caution et les accompagne dans le rebond. Il faut que ça soit du cas par cas pour éviter les abus et les dépôts de bilan frauduleux, mais les tribunaux de commerce, les experts-comptables et l'Etat savent faire la différence. »

On parle aussi des 'dettes Covid', qui sont des prêts que vous proposez d'étaler sur 10 ans...

« Nos TPE/PME ont, en général, autour de 5% - 6% de bénéfice net, ce qui n'est pas énorme. S'il ne sert qu'à rembourser les dettes ces prochaines années, il n'y aura plus d'investissement dans notre pays et donc il n'y aura plus de relance. Il faut identifier les dettes fiscales et sociales qui ont été générées par la

Ecrit par le 3 juillet 2026

crise, les mettre de côté, projeter l'activité de l'entreprise et celle qui est viable sans le remboursement des dettes Covid doit être sauvée quoi qu'il en coûte. Si on ré-étale sur 10 ans de ces dettes-là, on donne à l'entreprise la faculté de s'en sortir, d'investir et ainsi on évite les dépôts de bilan d'entreprises saines. Faisons les choses simplement, permettons aux entreprises qui le souhaitent d'étaler leurs dettes Covid sur 10 ans, ce qui permettra aussi d'avoir des entreprises qui restent en vie et qui peuvent investir. »

« **Un expert-comptable, ça ne coûte pas, ça rapporte.** »

Les experts comptables, en tant que conseil des PME, ressentent-ils aussi les effets des difficultés des entreprises ? Ont-elles les moyens de vous rémunérer, vous et leurs autres conseils ?

« Tout d'abord, un expert-comptable, ça ne coûte pas, ça rapporte, le conseil d'un expert-comptable rapporte plus qu'il ne coûte. Pour l'instant, on ne ressent pas encore complètement ces difficultés parce que nous sommes en deuxième rang, on sera en difficulté quand nos clients seront en difficulté. Avec toutes les aides massives qu'ont eu les entreprises, elles ne sont pas encore en difficulté. On le voit bien, les dépôts de bilan sont en chute libre. Les difficultés arriveront quand il faudra rembourser les aides et d'autant plus si c'est sur une durée trop courte. Et derrière, il n'y a pas que les experts-comptables qui seront en difficulté parce que s'il y a des dépôts de bilan massifs, ce sont tous les fournisseurs de ces entreprises qui eux aussi ont des fournisseurs, etc., qui seront en difficulté, donc toute l'économie, par effet 'boule de neige'. »

L'une des préconisations pour pallier ce phénomène de 'boules de neige' est de booster un peu la consommation. Qu'en pensez-vous ?

« Je pense qu'actuellement la situation économique n'est pas si catastrophique malgré la crise sanitaire. On a - 8,4% de baisse de chiffre d'affaires en 2020. Quand on regarde les secteurs d'activité par secteur d'activité, il y a des disparités entre les secteurs d'activités fermés et ceux qui sont ouverts. Il y a une attente des Français de relance de l'économie, il manque une étincelle pour allumer le feu de la relance. En un an, près de 200 milliards d'euros ont été épargnés par les Français de manière forcée, l'argent dort à la fois sur les comptes courants, sur les livrets, un peu partout. Si on veut relancer la consommation, il faut que cet argent soit transféré de l'épargne, qui aujourd'hui ne rapporte rien à l'épargnant, vers la consommation. En créant les conditions pour déplacer cet argent, l'Etat va en récupérer la moitié, entre les 20% de TVA et les 30% d'impôts, et ça va faire travailler des gens qui vont récupérer des salaires, avoir un chiffre d'affaires et donc, faire travailler l'économie. Et contrairement à ce qui se dit, ce système ne va pas bénéficier qu'aux plus aisés. Ceux qui consomment sont ceux qui ont l'argent mais la consommation de ceux qui ont de l'argent bénéficie à ceux qui en ont moins puisque cela assure leur salaire, il y a moins de précarité, plus de la confiance. Et si on veut de la redistribution, il faut créer de la richesse et que la richesse soit dépensée. Pour ce choc de consommation, je vois trois pistes. La première, c'est de permettre aux grands parents, qui ont de l'épargne, de donner en franchise de droits, par exemple, jusqu'à 50 000€ à un enfant ou un petit enfant. Cet argent ira dans le circuit

Écrit par le 3 juillet 2026

économique et permettra de relancer la consommation. Idem pour l'épargne salariale des Français, en débloquant pendant un an ou deux ans, par exemple pour 2021 et 2022, l'épargne salariale sans condition, ou encore pour l'assurance vie, en permettant de débloquer 50 000€ d'assurance vie d'un contrat pour l'utiliser sans impôts. Ainsi, on refait vivre notre économie. »

« Si on veut de la redistribution, il faut créer de la richesse. »

Récemment, vous avez adressé au Gouvernement 50 propositions pour la relance de l'économie. Pouvez-vous nous en citer quelques-unes parmi les plus importantes ?

« Les trois que je viens de citer sont des mesures phares de nos 50 propositions. Une autre est importante, celle consistant à passer d'une fiscalité punitive à une fiscalité incitative. Prenons le cas de la vie du véhicule électrique ou du véhicule thermique. Aujourd'hui, un chef d'entreprise, qui a deux ou trois véhicules à acheter pour ses collaborateurs se pose la question du véhicule thermique ou de l'électrique mais celui-ci coûte plus cher, a moins d'autonomie et pas de borne de recharge donc rien ne l'incite à avoir un comportement écologique. S'il achète du véhicule thermique, il va avoir une petite pénalité ou une grande pénalité s'il achète une grosse voiture. Plutôt que de punir en achetant du véhicule thermique, il faudrait inciter fiscalement à aller vers l'écologique. Donc, nous proposons la déduction de la TVA sur l'achat de véhicules électrique, et la possibilité d'amortir la totalité du véhicule électrique. Deuxième secteur d'activité où notre pays devrait investir, c'est le numérique, nous proposons le suramortissement. Un commerçant qui achèterait un site de click and collect pour 5 000€, par exemple, déduirait fiscalement 10 000€ et bénéficierait donc d'un suramortissement de 100%. Il faut inciter les gens à avoir des comportements vertueux, à aller vers les secteurs d'activité d'avenir, qui sont, pour moi, l'écologie et le numérique. »

La profession d'expert-comptable est donc essentielle pour les entreprises ?

« Je crois que la profession mérite d'être classée comme une profession essentielle. C'est une demande que je fais en ce moment parce que on est au combat depuis un an pour sauver les entreprises. On est en pleine période fiscale, les experts-comptables et leurs équipes doivent gérer les déclarations fiscales, les TVA, les salaires, les demandes d'aides massives, les demandes d'activité partielle, collecter l'impôt et les charges sociales, tout en étant en télétravail et en gardant les enfants. Ce n'est pas possible. Je demande donc que l'on soit reconnu comme une profession essentielle, ce qui nous permettrait de pouvoir continuer à travailler car on ne peut pas être en télétravail total, et que la profession puisse faire garder leurs enfants prioritairement comme d'autres. On demande juste qu'on nous aide à pouvoir faire notre travail et continuer à sauver les entreprises. »

Propos recueillis par [Boris Stoykov](#), les [Affiches Parisiennes](#) pour [Réso hebdo éco](#)